

## Kedochim (313)

איש אמו ואביו תיראו ואֵת שְׁבֹתַי תִּשְׁמְרוּ אֲנִי ה' אֱלֹהֵיכֶם (י"ט.ג.)  
 « Chacun craindra son père et sa mère, et vous observerez Mes Chabbat » (19,3)

Le Hida enseigne au nom du Ari zal: Il y a deux sujets juxtaposés dans le verset: Chacun craindra son père et sa mère et vous observerez Mes Chabbat, la Mitsva de respecter ses parents et l'observance du Chabbat. Cela vient nous enseigner que celui qui mérite d'observer le Chabbat comme il convient et de donner des explications de la Torah le jour du Shabbat, fait un grand honneur à son père dans le monde à venir. C'est le sens direct de la juxtaposition des deux Mitsvot du respect des parents et de l'observance du Shabbat : dire en allusion que celui qui étudie et donne des explications le jour du Shabbat, c'est un respect envers son père dans le monde à Venir [éternel] qui est entièrement bon.

לֹא תִעַשֶׂק אֶת רֵעֶךָ וְלֹא תִגְזֹל לֹא תִלִּין פְּעֻלַת שְׂכִיר אִתְּךָ עַד בֹּקֶר  
 « Ne détiens pas [injustement] ce qui est dû à ton voisin. Ne garde pas la nuit chez toi le salaire d'un journalier jusqu'au matin » (19,13)

Retenir le salaire d'un employé équivaut à lui prendre la vie. L'homme coupable de cette faute risque de mourir avant son temps. La gravité de ce péché est telle que l'on doit être très vigilant. De même qu'il prend la vie de son employé en ne lui donnant pas son salaire, l'employeur sera puni mesure pour mesure.

Un jour, Rabbi Hamouna employa un homme, et en lui remettant son salaire, il lui dit : Voici ton âme que tu m'as donnée en gage. On raconte qu'un employé du Ari zal finit son travail le soir. Le Rav ne fit pas sa prière avant de lui avoir versé son salaire. Si l'on observe ce commandement et que l'on paie ses employés à temps, outre la récompense gardée pour nous au monde futur, on bénéficie d'un grand avantage dans ce monde. Une âme sainte reposera sur soi: « l'âme supplémentaire » (néchama yétéra).

En hébreu, l'expression : « En son jour tu lui remettras son salaire » (Ki Tétsé 24,15), se dit : « *Béyomo titène séharo* » (בְּיוֹמוֹ תִתֶּן שְׂכָרוֹ). Les initiales de ces mots forment le mot : Chabbat. De même qu'une 'âme supplémentaire' repose sur l'homme le Chabbat, cette âme enveloppera celui qui rémunère son employé à temps.

Méam Loez

לֹא תִקְלָל חֵרֶשׁ וְלִפְנֵי עוֹר לֹא תִתֵּן מְכַשֵּׁל וְיִרְאֶתָּ מֵאֲלוּקֵיךָ אֲנִי ה'  
 « Ne maudis pas le sourd. Ne place pas d'obstacle devant l'aveugle. Tu dois craindre ton D., Je suis Hachem » (19,14)

Le verset : « Ne maudis pas le sourd », ne vise pas seulement le malentendant, mais n'importe quel juif. En fait, la Torah veut dire: Ne maudis pas même le sourd, pour nous apprendre à quel point il faut veiller à l'honneur d'autrui. Bien qu'un sourd ne puisse pas entendre l'insulte et n'en soit pas mortifié, il est défendu de le maudire. A plus forte raison cela est-il interdit à l'égard de celui qui entend et en sera peiné! Si un homme en maudit un autre, il transgresse le commandement de Hachem même si l'homme visé est absent ou endormi. Une personne qui se maudit elle-même aura également commis une faute. Une punition supplémentaire lui sera infligée car un esprit mauvais a pour tâche d'attendre que l'homme se maudisse. Lorsque certaines personnes ont des difficultés à gagner leur vie, elles se maudissent en disant : Que Hachem me fasse mourir et que je sois débarrassé de mes soucis! Par exemple, certains appuient leur serment par une malédiction: Que je me noie dans la mer si je mens! Un esprit nuisible entend ces paroles et les fait s'accomplir. Il faut donc veiller attentivement à ne jamais se maudire. Ne maudis pas le sourd ('héréch)' le mot '*Hérech* (חֵרֶשׁ) peut être lu comme l'abréviation de : '*Haim raim chéléta*' (ta mauvaise vie). La Torah nous dit : Ne maudis pas ta mauvaise vie. Si des choses pénibles t'arrivent, ne maudis pas ton sort. Accepte tes épreuves avec amour et sache que tout ce que le Créateur fait est pour ton bien. Hachem fera en sorte que tout se termine bien. *Méam Loez*

וְאָהַבְתָּ לְרֵעֶךָ כָּמוֹךָ (י"ט. י"ה)

« Tu aimeras ton prochain comme toi-même »

Cette Mitsva est le socle de toutes les mitsvot entre l'Homme et son prochain. A ce sujet, le Roi Salomon enseigne dans Michlé (les Proverbes, 27.19) : « Comme dans l'eau le visage répond au visage, ainsi chez les hommes les cœurs se répondent ». Ce verset nous apprend qu'en souriant à son prochain, il sourira à son tour etc... c'est-à-dire qu'il sera la parfaite réflexion de notre comportement. Pourquoi le Roi Salomon a-t-il utilisé l'eau dans sa parabole ? Il aurait très bien pu faire référence au miroir comme élément de réflexion !

Rav Dessler zatsal nous enseigne que contrairement aux idées reçues, ce n'est pas parce

qu'on aime qu'on donne, mais plutôt l'inverse. Le fait de donner à quelqu'un nous pousse à l'aimer. En réalité, un homme se retrouve dans ses biens et ses créations ; les donner à autrui nous rapproche donc. Suivant cet enseignement, nous pouvons donc répondre à notre interrogation. Un homme qui se regarde dans un miroir garde le torse bombé, rempli de fierté ; par contre, le seul moyen de se regarder dans l'eau est d'incliner sa tête. C'est ce qu'a voulu nous enseigner le Roi Salomon : pour les cœurs se répondent, il faut savoir s'incliner.

לא תאכלו על הדם (יט.כז)

« Vous ne mangerez pas sur le sang » (19,26)

La **Guémara** (Berakhot 10) explique que ce verset signifie qu'il est interdit de manger avant de prier sur son sang, c'est à dire que le matin, on ne mangera pas avant d'avoir prié. La raison profonde de cet interdit est que lorsqu'un homme mange un aliment matériel, il ingère en lui de la matérialité. L'objectif est d'élever et de réparer cette matérialité, en l'utilisant dans l'objectif de prendre des forces pour servir Hachem. Mais cet objectif ne peut être accompli que par la force de la néchama, l'âme Divine qui est en chaque juif, et dont la mission sur terre est justement de réparer et d'élever la matérialité du monde et du corps.

Néanmoins, la Néchama se retire du corps pendant le sommeil, la nuit, et bien qu'elle revienne en lui au réveil, elle ne récupère toute sa force et ne se dévoile comme il se doit dans le corps qu'après la prière du matin. Avant la prière, la Néchama étant encore faible, elle n'a pas la force d'élever la matérialité de la nourriture. C'est pourquoi, il sera alors interdit de manger, car si la Néchama ne peut élever la nourriture, l'alimentation aura comme effet de renforcer la matérialité et la grossièreté du corps. Car une matérialité non élevée, entraîne au contraire un renforcement de la grossièreté de l'homme.

#### *Aux Délices de la Torah*

מִפְּנֵי שִׂיבָה תִּקְוִים וְהַדְרַת פְּנֵי זָקֵן וְיִרְאַת מְאֻלְקָה אֲנִי ה'

« Lève-toi à la vue d'un homme âgé et honore le vieillard, tu craindras ton D., Je suis Hachem » (19,32)

**Le Ohr haHaïm haKadoch** commente: Le verset nous apprend que lorsque l'on se lève à la vue d'un homme âgé, c'est un honneur que l'on donne à notre Patriarche Avraham Avinou qui est appelé le vieillard. Comme il est écrit « **Et Avraham a vieilli** ». La vieillesse et ses signes extérieurs ont débuté depuis Avraham, à sa demande. [Avant cela, les hommes vieillissaient mais leur physique ne changeait pas, ils avaient toujours un aspect jeune et ils mouraient âgés malgré leur apparence].

Ainsi, ce verset fait allusion à ce que disent nos Sages (Haguiga 14) : Lorsque le Tsadik quitte ce monde, on vante Avraham en lui disant, heureux sois-tu, que ce Tsadik soit sorti de tes entrailles. Par contre, lorsqu'un racha quitte ce monde, il ne reçoit pas d'éloges, il éprouve au contraire une grande peine.

C'est pour cela que D. réveille l'homme et lui dit tu honoreras le vieillard. C'est Avraham Avinou qui est honoré et glorifié grâce à cet homme.

#### **Halakha : Lois sur l'étude de la Torah**

Les femmes n'ont pas l'obligation d'étudier la Torah comme il est écrit: « **Et vous l'enseignerez à vos garçons** » et non aux filles. Malgré cela les femmes doivent étudier les lois qui les concernent: Nida, Halla, Chabbat, Cacherout, Lachon Arah, Téfila etc.

*Rav Ovadia Yossef zatsal*

**Dicton : Être juif, c'est être porteur d'espoir dans un monde gravement menacé par le désespoir**

*Rav Jonathan Sacks*

#### **Chabbat Chalom**

יוצא לאור לרפואה שלימה, הדסה אסתר בת רחל בחלא קטי, אברהם רפאל בן רבקה, ברטה מסעודה בת לאה, חיים מאיר בן גבי זווריה, אליהו בן תמר, ראובן בן איזא, ששא בנימין בין קארין מרים, פליקס סעידו בן אטו מסעודה, ויקטוריה שושנה בת ג'ויס חנה, רפאל יהודה בן מלכה, שלמה בן מרים, שמחה ג'וזת בת אליז, אבישי יוסף בן שרה לאה, אוריאל נסים בן שלמה, אלחנן בן חנה אנושקה, רישאר שלום בן רחל, נסים בן אסתר, מרים בת עזיזא, חנה בת רחל, דוד בן מרים, יעל בת כמונה, חנה בת ציפורה, ישראל יצחק בן ציפורה, יעל רייזל בת מרטין היימה שמחה. זיווג הגון: נעמי פנינה בת סנדרין אסתר, לאה בת רבקה, לאלודי רחל מלכה בת חשמה, ליוסף גבריאל בן רבקה, למרים בת רבקה. הצלחה לחנה בת אסתר וליונתן מרדכי בן שמחה ברכה זרע של קיימא ללבנה מלכה בת עזיזא וליאור עמיחי מרדכי בן ג'יזל לאוני. לעילוי נשמת: אליהו בן זהרה, ג'ינט מסעודה בת ג'ולי יעל, שלמה בן מחה, מסעודה בת בלח, יוסף בן מייכה. מורים משה בן מרי מרים. משה בן מזל פורטונה. שמחה בת קמיר, אמיל חיים בן עזו עזיזה, רחל בת מיה, ראובן בן חנינה, אליהו בן מרים, ניסים חי הורבט בן ג'ולי.

Yossef Germon Kollél Aix les bains

germon73@hotmail.fr

Retrouver le feuillet sur le site du Kollél

www.kollél-aixlesbains.fr